VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

La vente devant s'en faire à l'enchérisseur le plus élevé et le dernier pour le montant qu'il rapportera.

SUCCESSION D'ADOLPH H. SIEWERD.

No 78,961—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur.—MERCREDI, 3 avril 1907, à Midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse de la Propriété Foncière, 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformément à un décret lu et rendu en pleine cour le 21 janvier 1907 et signé en pleine cour le 25 janvier 1907 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans la susdite affaire, les propriétés de très grande valeur ci-après décrites, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1e Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues CARONDELET, UNION, PERDIDO et ST-CHARLES, formant le coin des rues PERDIDO et CARONDELET, mesurant, en mesure française, quatre vingt dix (90) pieds de façade rue PERDIDO, sur une profondeur et façade rue CARONDELET de cent vingt-quatre (124) pieds, deux (2) pouces.

SEPTIEME DISTRICT.

26 TERRAINS.

2e Un carré d'ilet dans le Septième District de cette ville, connu comme le Numéro 277 anciennement le carré Numéro 111 A borné par l'AVENUE CARROLLTON, les rues SPRUCE, (anciennement Huitième) DUBLIN et PANOLA, (anciennement Cyprès), composé de vingt-six (26) terrains, selon le plan de Moelhausen, en date du — octobre 1846, en l'étude de L. Hermann, ancien notaire.

TERMES ET CONDITIONS — UN TIERS OU PLUS COMPTANT, A L'OPTION DES ACQUEREURS, ET LE RESTE, S'IL Y EN A, A UN CREDIT DE UN, DEUX ET TROIS ANS, REPRÉSENTÉ PAR LES BILLETS DES ACQUÉREURS EN TELS MONTANTS QUI SERONT DÉSIRÉS, TOUS STIPULANT QU'ILS PORTENT INTERÊT AU TAUX DE SEPT POUR CENT PAR AN DE LEUR DATE JUSQU'A COMPLET PAIEMENT, ET DEVRONT ÊTRE GARANTIS PAR LIEN ET PRIVILÈGE DU VENDEUR ET HYPOTHÈQUE SPÉCIALE, AVEC TOUTES LES CLAUSES USUELLES DE SÉCURITÉ, L'ACQUÉREUR DE CHAQUE PROPRIETE DEVANT ASSUMER ET PAYER EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION, LES TAXES POUR L'ANNEE 1907, LE COUT DE TOUS LES CERTIFICATS REQUIS PAR LA VENTE, ET AUSSI POUR L'ACTE DE VENTE DE LA PROPRIETE ACHETEE; ET QUE LA PROPRIETE AU COIN DES RUES CARONDELET ET PERDIDO SERA VENDUE SUJETTE AU BAIL EXISTANT A SON EGARD, ET AVEC LA CLAUSE QUE LES LOYERS PROVENANT DE LADITE PROPRIETE REVIENDRONT A L'ACQUEREUR, SEULEMENT A PARTIR DE LA DATE DU PASSAGE DE L'ACTE DE VENTE.

ACTES DE VENTE PARDEVANT ROBERT LEGIER, NOTAIRE.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 31—avr 3

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eliza E. Phillips.

No 80,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété du Sixième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI le 2 mai 1907, à midi, à la Bourse d'Essais de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 28 mars 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc. situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 363 borné par les rues Pitt, Prytanée, Lyon et Bordeaux, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Bordeaux par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Bordeaux et Prytanée, étant composé des portions de façade de plusieurs lots Nos un, deux, trois et quatre dudit ilet.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes pour 1907 et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant James Boyd Grimage, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

31 mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Benjamin Mendelson vs Count De Ferri Vicessa.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 28,529—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue des Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 9me jour d'avril, 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir — Un lot de fournitures d'automobiles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. —Woodville et Woodville, avocats pour le demandeur. 29 mars—29—avril 2 9

AVIS AUX CREANCIERS.

C. T. Patterson versus Conroy Lumber Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,452—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. T. Patterson, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall et Monroe, avocats. 26 mars—26 30—av 4

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 mars 1907 et signé le 22 mars 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans la succession de Mme Roschen Baillin, décédée veuve de Ure J. Rosenthal décédé, No 79,856 et dans l'affaire de Simon U. Rosenthal et al vs Mme Henrietta Rosenthal et al, No 80,482 consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux lots de terre et améliorations, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Poydras et Lafayette, et désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan fait par Louis H. Pillé, ancien voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé en l'étude de Charles D. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 615 du livre de plans No 1, d'après lequel plan lesdits lots de terre mesurent comme suit: Le lot No 14 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces entre lignes parallèles. Le lot No 15 mesurant vingt six pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces sur le côté du lot No 14 et une profondeur et façade de quatre vingt cinq pieds, huit pouces et une ligne sur la rue Poydras, et formant l'encoignure des rues Rempart et Poydras, sujet au bail expirant le 30 septembre 1907.

2° Un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Joseph Magasin et Julie, désigné comme lot 5, sur un plan de Jos Pillé, voyer, daté le 2 mai 1842, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire dans cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue du Camp par quatre vingt quinze pieds, un pouce et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de quatre pieds de largeur, laquelle lui est commune ainsi qu'à d'autres lots, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers (1/3) ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste dudit prix en un ou deux ans de crédit, à 7 pour cent d'intérêt par an du moment de l'adjudication jusqu'au paiement final. La portion de crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat toutes les taxes d'Etat, paroisse, levée et municipales pour l'année 1907, aussi bien que la portion à maturité des primes de n'importe laquelle police d'assurance existante au moment de la vente. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant tous les certificats usuels, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence,

Vastes et superbes terrains,

ADMIRABLEMENT SITUÉS,

No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL.

No 80,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 6 mars 1907, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde, No 1240 rue Sixième, coin Sud-Est de la rue Chestnut, retirée de la banquette, contenant grandes galeries, vestibule, salons à arches, salle à manger, office, cave, chambre extra, buanderie, chambre à bois et charbon au rez-de-chaussée; galeries, vestibule, huit chambres à coucher et chambre à bain au premier étage; grande chambre garnie dans la mansarde.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte, le 6 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 8me jour du même mois et année et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement tracés en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Condition—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes de 1907 pour être payées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. I. Denechaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Howe, Spencer & Cocke, avocats.

10 mars—10 17 24 31—av 7 11

Albert Paul,

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Avec terrain spacieux, 2518-20 rue Willow près de la rue Troisième.

In re Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher.

No 80,916—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 836 rue Carondelet, JEUDI, le 18 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 11 mars 1907 et lu et signé le 15 mars 1907 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans Division D, dans l'affaire de Minerva Love et als versus John et Lilly Fisher, pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Willow (autrefois Martin) Clara, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No 1 sur un devis lithographié dudit ilet, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Herz, Jr., un notaire en cette ville, le 20 mai 1872, lequel dit lot mesure en mesure américaine 30 pieds 7 pouces de face à la rue Willow (autrefois Martin) par 146 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage-résidence double, avec cuisine dans le fond, etc.; le voisinage s'améliore continuellement et contient tous les agréments tels que marchés, églises et écoles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant John G. Eustis, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 et déposant 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 18

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 avril 1907.

Succession de Joseph Oscar Théard. No 81,52—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 3, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1566, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crète, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprenant un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre, contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2 mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci-dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds, 9 pouces, deux lignes, façade au chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces, 3 lignes sur l'autre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crète.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente, les actes de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acte de vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteur.

E. N. Whittemore, avocat.

3 mars 3 10 17 24 31—avr 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Dominique Trebucq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 81,232—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Trebucq, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Zengel Thomas & Sutton, avocats.

22 mars—22 26 31

Succession vacante de Antoine Meral.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,144—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Antoine Meral, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

Ernest T. Florance, avocat.

28 mars—28—av 1 6

Succession vacante de Pierre Poinsetin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 82,146—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Pierre Poinsetin, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL. Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

28 mars—28—avril 1 6

Succession de Mme Edward McKeever.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,604 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John McCoy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— H. M. et E. C. Ansley, avocats. 23 mars—23 27—av 1

Luderbach Plumbing Company versus ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,871—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par David M. Luderbach, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—B. R. Forman, avocat.

23 mars—23 27—av 1

Succession de Mme Emily Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,686—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par Robert E. Rougelot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—Cage, Baldwin & Crabtree, avocats. 26 mars—26 30—av 4

Succession de James A. Migand.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 80,769 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. A. Migand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier—Robt J. Maloney, Paul W. Maloney, avocats.

26 mars—26 30—av 4

Succession de Mme Mary Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 81,309—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Daley, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier—Cage Baldwin & Crabtree, avocats.

26mars—26 30—av 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Pierre Trousard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,147—Division C—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Pierre Trousard, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier. — E. T. Florance, avocat. 28 mars—av 1 6

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les lundis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA LORRAINE, 4 avril.
LA BRETAGNE, 6 avril.
*LA SAVOIE, 11 avril.
*LA TOURAINE, 18 avril.
LA GASCOGNE, 20 avril.
*LA PROVENCE, 25 avril.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. . . . . .

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORTLIEB, Agent vente du quai No 42 rue Commune, bâtisse Hennen. 27 mars—1 v

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 2 avril 1907

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 rue Calliope,

Entre Dryades et Rempart, Près des propriétés de l'Illinois Central et du Dépôt,

Cottage Simple de Choix, 2057 rue Poydras,

Entre les rues Johnson et Prieur, Vis à vis du Mississippi Valley Railroad.

George J. Monaghan et als vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. — No 79,299.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 février 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le No 3, ledit lot mesurant trente (30) pieds, deux (2) pouces de face à la rue Poydras, par cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les améliorations comprenant un joli cottage simple No 2057 rue Poydras.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard (autrefois rue Derord), les rues Calliope, Dryades et Rempart, désigné par le No Quatre, ledit lot de terre mesurant trente deux (32) pieds huit (8) pouces, deux (2) lignes de face à la rue Calliope sur soixante trois (63) pieds, onze (11) pouces et deux (2) lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent la résidence double 1917 et 1921 rue Calliope.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un an portant intérêt à huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente pardevant Fred. Zetzel, notaire aux frais de l'acquéreur.

1 mars—1 3 10 17 24 31—av 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wesley Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,147—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte tel présenté par Rév J. M. Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo Montgomery, avocat.

24 mars—24 28—av 2

Succession de John H. Tyler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 81,845—Division G—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

24 mars—24 28—av 2

Succession de Mme Ada Morse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,137—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribut en présentés par Adolfo Dugué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

24 mars—24 28—av 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une propriété de valeur du troisième district.

Hiddleston Kenner vs Pasquale Scrammuza

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 77,583—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 avril 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

La moitié indivise d'intérêt de Pasquale Scrammuza, défendeur dans et à une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Decatur, Françoise, Chartres et Champs Elysées, mesurant plus ou moins vingt huit pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur vers les Champs Elysées de soixante huit pieds, plus ou moins, acquise par le défendeur le 12 septembre 1892, par acte pardevant W. B. Ker, notaire, et enregistré dans le livre des transferts 143 folio 308 et désigné comme lot No 6 sur un plan fait par Castaing et Cafiero, voyers, et déposé en l'étude de Ed. Barnet, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans.

8 mars—8 15 22 29—av 5

CHEMINS DE FER

$30 Pour la CALIFORNIE

Billets en vente tous les jours jusqu'au 30 AVRIL 1907, via

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

DEUX TRAINS PAR JOUR,

Quittant la NOUVELLE ORLEANS à 11 55 a. m. et 9 00 p. m.

Locomotives brûlant de l'huile.
Chars dortoirs Pullman d'excursion.
S'adresser au
BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
227 RUE ST-CHARLES.
PHONE MAIN 4027.

Q. & C. ROUTE — New Orleans AND Northeastern Railroad.

LES EXCURSIONS DU MERCREDI A

LUMBERTON, Miss.,

AUX POINTS INTERMEDIAIRES

seront reprises

LE 10 AVRIL,

Avec le même horaire que

L'EXCURSION DU DIMANCHE

Quittant la Nouvelle Orléans 7:40 heures a. m.

Bureau où se vendent les billets,

211 rue St-Charles.

Dépôt au coin des rues Press et Levée.

AVIS.

LE

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.

inaugurera le 31 MARS un service additionnel de train entre la Nouvelle Orléans et Mobile

Accommodement de la New Orleans-Mobile

quittera la Nouvelle Orléans à 8 00 heures P. M., arrivant à la Mobile à 11 40 heures P. M., au retour quittant la Mobile à 6 45 heures A. M., arrivant à la Nouvelle Orléans à 11.59 heures A. M.

Service de chars à manger sans égal, chars Salon Pullman et accommodements de wagons de première classe que l'on trouvera sur ce train.

J. K. RIDGELY,
Agent de Division pour les passagers.
C. MARSHALL, Surintendant.

15mars—

EXCURSION Du Dimanche

COMMENÇANT

DIMANCHE DE PAQUES,

Le 31 Mars.

I. C. R. R.

Quitte à 7:20 A. M.

$1.00 — Stations jusqu'à HAMMOND.
$1.25 — Stations Natalbany jusqu'à ARCOLA
$1.50 — Stations Folkston jusqu'à McCOMBS CITY

Y. et M. V. R. R.

Quitte à 8 A. M.

$1.00 — Stations jusqu'à LUTCHER.
$1.25 — Stations Remy jusqu'à BURNSIDE.
$1.50 — Stations Reile Hélène jusqu'à BATON ROUGE

"Ozone Route"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS $1.00

POUR L'ALLER ET LE RETOUR

— LES —

DIMANCHES ET MERCREDIS,

Nouvelle Orléans, Lou.

— POUR —

Covington	Maud
Clarborne	Martinville
Abita Springs	Burford
Mandeville Jct.	Lyons
St. Tammany	Pleasant Grove
Florenville Jct.	

Le train quittant la Station de la rue Press à Les Dimanches à 7 20 a. m. arrivant à la Nouvelle Orléans 7.25 p. m. Mercredis 7:20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 6:15 p. m.

— LES —

DIMANCHES (SEULEMENT)

Bogalusa	Bush
Rio	Tomboek
Grave'pit	Wortham

Le train quittant la Station de la rue Press à 7:20 a. m. Arrivant à la Source le Dimanche 7 25 p. m.

LES BEAUX CHARS VESTIBULES SUR TOUS LES TRAINS INCLUANT LES CHARS CAFE-SALON.

Pour plus amples informations s'adresser à

G. B. AUBURTIN, C. F. & P. A.
No 705 rue Gravier (coin Hôtel St Charles)
(Phone Main 488)

27 sept—27

La Compagnie de Chemin de Fer

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bureau observé: 2 AVRIL 1905	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 13
8:15 m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales	8:15 a. m.
8:22	Express de jour ocale	No 27
:00 a. m.	Pour Vicksburg Natchez et points intermédiaires	5:50 p. m.
No 34		No 37
:00 p. m.	Bayou Sara Accom'n	9:40 a. m.
No 36		No 37
:00 p. m.	Excursion Dimanche	9:40 p. m.

BUREAU DES TICKETS,
ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.
Nouvelle Orléans.